

Pour un retour à la normale dans notre bassin de vie trinational

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, le Bureau du Conseil Rhénan s'est à nouveau réuni aujourd'hui par visioconférence. Les élus de la Suisse du Nord-Ouest, de l'Alsace, du Pays de Bade et du Palatinat du Sud ont rappelé que le maintien de la libre circulation dans la région frontalière demeure la priorité absolue. Dès que la situation sanitaire et l'avancement des campagnes de vaccination dans le Rhin supérieur le permettront, les restrictions toujours en vigueur devront être progressivement levées et la normalité transfrontalière rétablie.



« Grâce à la progression des campagnes de vaccination, nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel. Dans les mois à venir, il faut fixer le cap pour que de telles restrictions ne soient plus jamais nécessaires à l'avenir dans notre bassin de vie trinational. »

Christian von Wartburg, Président du Conseil Rhénan 2021

Présidé par Christian von Wartburg, membre du Grand Conseil de Bâle-Ville, le Bureau a notamment échangé, en vue de la prochaine séance plénière, sur des sujets tels que la reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles, la formation professionnelle transfrontalière et la coopération sanitaire trinationale. Les membres se sont par ailleurs familiarisés avec les nouvelles compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, née le 1er janvier 2021 de la fusion des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Retirer les déchets dangereux du site de stockage de « StocaMine »

Dans une résolution du 7 juin 2019, le Conseil Rhénan a prié le gouvernement français de prendre des mesures pour la protection de la nappe phréatique en procédant au retrait et au retraitement sûr des déchets spéciaux qui se trouvent encore dans l'ancien site de stockage de « StocaMine » à Wittelsheim. Suite à l'annonce du confinement du site au début de l'année, le Bureau insiste sur la nécessité de réduire le risque de pollution des eaux souterraines en appliquant le principe de précaution. Un projet de résolution à cet effet sera soumis à la séance plénière du Conseil Rhénan du 28 juin 2021.

Soutien à l'« Alliance européenne des citoyens transfrontaliers »

Le Bureau approuve les demandes et les recommandations de l'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers », initiée entre autres par le Comité européen des régions. L'objectif de cette alliance est notamment de supprimer les obstacles quotidiens qui subsistent dans les régions frontalières et de renforcer la coopération transfrontalière.

Plus d'informations

Christian von Wartburg: +41 79 252 64 81 / vonwartburg@svwam.ch

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.